

Recensement des arbres remarquables de la commune d'Ormont-dessous

Concerne un arbre sur votre parcelle

Madame, Monsieur,

Les arbres remarquables sont des arbres exceptionnels par leur âge, leur dimension, leur forme et par leur valeur paysagère, historique ou culturelle. Ils jouent un rôle essentiel dans nos régions, contribuent au cycle de l'eau et fournissent abri et nourriture à la faune. L'ensemble de ces services bénéficient autant à la nature qu'à l'homme.

La nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager demande aux communes de recenser, réglementer et assurer la protection de leur patrimoine arboré, en particulier des arbres remarquables hors-forêt (LPrPnp, Art. 8, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023).

Un soutien pour des mesures spéciales de soin, par exemple pour de l'haubanage, étayage, paillage ou taille de restructuration est par ailleurs prévu par le canton de Vaud pour ces vieux arbres remarquables.

Dans ce cadre, sur mandat de la commune d'Ormont-Dessous, le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut procède à un inventaire des arbres remarquables.

- ➔ Il y a sur votre propriété, un arbre qui présente un fort potentiel pour être distingué dans la liste des arbres remarquables d'intérêt cantonal. **Auriez-vous l'amabilité de laisser au responsable de l'inventaire, l'accès à cet arbre pour qu'il puisse y prendre des mesures ?**

Vous pouvez nous contacter au 026 924 76 93 ou par mail à nature@gruyerepaysdenhaut.ch. Il va de soi que la personne mandatée respectera les propriétés et les parcelles qu'elle prospectera.

En attendant de recevoir de vos nouvelles, nous restons évidemment à disposition pour toute question et vous adressons nos salutations les meilleures.



Marie Gallot-Lavallée
Anouchka Leubaz
Cheffe de projets Nature



Stagiaire au Parc